



TECHNICIENS - MAÎTRISES - CADRES D'AIR FRANCE

*La référence syndicale AF

En INTERSYNDICALE : MOE : ANGE OU DEMON ?

La CFE CGC a participé à l'intersyndicale concernant l'utilisation de la MOE (Main d'œuvre extérieure) en Guadeloupe, ce qui pour certains de nos collègues pose un certain nombre de questions qui méritent des précisions sur cette démarche.

Une inquiétude légitime des salariés de la Piste :

Dans un contexte de crise, de recherche d'économies, de suppression de postes, de fermeture de service, on peut comprendre que les agents travaillant en piste se soient inquiétés de l'avenir de leur emploi avec l'arrivée dans les pratiques de la Direction en Guadeloupe de l'utilisation de la MOE. **Que deviendraient nos emplois si demain l'entreprise se mettait à pratiquer le Low Cost Social ! La tentation peut être grande et si c'était le cas, ce serait dramatique humainement, et économiquement.**

La réalité de la situation :

Du fait du plan d'économie de l'Entreprise toutes les embauches sont interdites, il n'est donc pas possible d'avoir recours aux CDD, et encore moins aux CDI, de plus comme les besoins en pistes sont importants partout (c'est pourquoi la piste n'était pas éligible au Plan de Départ Volontaire car on a besoin de tout le monde) il est très difficile d'avoir des renforts de collègues Guadeloupéens de Paris. Pourtant l'activité est là, les risques pour la santé de nos collègues sont réels si l'effectif n'est pas renforcé pour l'été. La solution que propose la Direction est le recours à la MOE.

A situation exceptionnelle, des solutions qui doivent rester une exception !

Il faut bien trouver des solutions qui prennent en compte la situation économique très difficile dans laquelle la compagnie se trouve,

Mais ces solutions ne doivent pas être aux dépens de l'avenir des emplois du personnel en Guadeloupe, il est donc essentiel d'obtenir des garanties de la Direction sur le caractère exceptionnel du recours à la MOE.

La participation de la CFE CGC à une Intersyndicale ne signifie pas que notre organisation s'écarte de ses valeurs et épouse toutes les idées ou demandes de nos collègues des autres organisations professionnelles mais au contraire qu'elle est concernée par tout ce qui touche la vie au travail des salariés.

Tous les syndicats partagent la même raison d'exister qui est la défense des salariés, ils diffèrent ensuite sur les moyens pour y parvenir et la vision économique. La CFE CGC défend des valeurs de pluralisme et de respect des différences, elle débat avec tout le monde et participe à toutes les instances sociales pour faire entendre sa voix, et à faire valoir le point de vue de ses adhérents.

La CFE-CGC

Air France PTP

**Une équipe
en Guadeloupe
à votre disposition
pour porter
vos demandes et
défendre
vos intérêts
Guadeloupéens**